

Manche

actu.fr du 13 mars 2025

204 mots

Deepfakes au collège : un député manchois dépose une proposition de loi pour protéger les mineurs

Avec d'autres députés, le Manchois Philippe Gosselin dépose une proposition de loi pour protéger les mineurs et lutter contre la pédocriminalité.



Philippe Gosselin, député LR de la Manche.

Début mars 2025, douze collégiennes de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche) ont été la cible d'un deepfake, un montage vidéo à caractère sexuel dans lequel leurs visages apparaissent. Une enquête est ouverte.

Renforcer la protection des mineurs

Le député LR de la Manche, Philippe Gosselin, et plusieurs de ses collègues, dans une démarche « totalement transpartisane », viennent justement de déposer une proposition de loi vi-

sant à renforcer la protection des mineurs en ligne et la lutte contre la pédocriminalité.

Avec le récent avènement de l'intelligence artificielle, truquer des photos ou vidéos n'a jamais été aussi facile.

« Est prévue une aggravation des peines contre les auteurs d'infractions commises sur des mineurs de moins de 15 ans. Il incrimine la création et la diffusion des deepfakes. Il crée, par ailleurs, une sanction spécifique sur la diffusion ou le partage de tel contenu ou l'envoi non sollicité de telles images. Il pénalise, enfin et plus radicalement, la création et la mise à disposition de modèles d'IA générative destinés à générer des contenus pédocriminels. » Philippe Gosselin, député LR de la Manche

Pour Philippe Gosselin, il s'agit d'une « nouvelle étape qui permettra de mieux répondre aux attentes et besoins actuels. »

« Le droit devra continuer à s'adapter aux progrès de l'IA »

Mais pour lui, nul doute que « le droit devra continuer à s'adapter aux progrès de l'IA en cours. C'est une course perpétuelle pour protéger les victimes ou possibles victimes, sanctionner les auteurs d'infractions. Une course qui est un enjeu de société ».